

## Animaux de rente

## &gt;&gt; Santé publique

>> L'AUTEUR  
Maud LAFON

Rédactrice permanente à la DV

## Prévenir le risque de résidus antibiotiques en appliquant la méthode HACCP à l'élevage laitier

**Prévenir le risque de résidus antibiotiques dans le lait est une préoccupation majeure en élevage laitier. Un article récent\* souligne, dans ce cadre, l'intérêt de l'approche HACCP couplée à l'utilisation d'un test de recherche des inhibiteurs dans le lait.**

Un article paru dans *Le Bulletin des GTV\** évoque l'intérêt de la méthode HACCP en élevage laitier pour la prévention du risque de résidus antibiotiques. La présence potentielle de résidus antibiotiques dans le lait reste une préoccupation majeure de la filière lait et incite les éleveurs à se tourner vers des actions en amont, visant à réduire le risque de contamination au niveau même des élevages.

Les auteurs de l'article ont cherché à appliquer la méthode HACCP à cette question du risque de résidus antibiotiques dans le lait. Ils ont formalisé le process de traite de manière à identifier les étapes et les pratiques à risque. Ils ont ainsi identifié de manière synthétique deux POPA (*point of particular attention*) qui concernent le repérage avant la traite des animaux dont le lait doit être écarté et l'adaptation du temps d'attente lorsque le protocole de traitement classique est modifié.

### 5 à 20 % des traitements sont concernés

Dans un deuxième temps, les auteurs ont étudié la manière dont l'utilisation d'un test de recherche des résidus d'antibiotiques au niveau de l'élevage pouvait prendre place dans cette approche HACCP. Ils ont montré que les tests disponibles devaient être

utilisés de manière raisonnée et en regard de chacun des deux risques identifiés.

Pour le premier POPA, l'éleveur doit ainsi réaliser des analyses sur les laits de tank chaque fois qu'un risque élevé de passage à la traite d'une vache « à risque » est mis en évidence. Pour le second POPA, il s'agit de réaliser des analyses systématiques sur les laits individuels chaque fois que le temps d'attente « normal » n'est pas applicable en l'état du fait de la modification du protocole de traitement. Le test apporte alors une garantie supplémentaire. Les auteurs estiment que 5 à 20 % des traitements réalisés sont concernés. Ils soulignent l'utilisation très répandue d'un test par les éleveurs dans les pays voisins puisqu'ils utilisent en moyenne 50 tests pour 100 vaches et par an.

Les auteurs concluent sur l'intérêt de formaliser une approche de prévention grâce à la méthode HACCP pour mieux définir et faire évoluer les guides de bonnes pratiques et les référentiels d'audits des élevages. Ils soulignent l'importance pour les vétérinaires, en cas de modifications des protocoles thérapeutiques, d'une modification des temps d'attente et de la possibilité de sensibilisation et de responsabilisation des éleveurs par l'utilisation de tests adaptés.

\* Jean-Michel Fabre, Gérard Bosquet, Pierre Sans, « Application de la méthode HACCP à la prévention du risque de résidus antibiotiques en élevage laitier et étude économique de l'intérêt d'utiliser un test de recherche des inhibiteurs », *Bulletin des GTV* n°52, février 2010, pages 109 à 120.

La réalisation d'un test de recherche des résidus antibiotiques constitue une garantie supplémentaire par rapport à la seule modification du temps d'attente.



D.R.